

Fin des luttes traditionnelles Ewala édition 2015 en pays kabye:

Kara vibre encore avec les rites d'initiation kondona et Akpéma



P.7
Des lutteurs dans l'arène

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°451 du 27 Juillet 2015
Prix : 250F CFA

Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

Réforme au sein du ministère de l'agriculture :



Le ministre Agadazi

Des directeurs centraux sensibilisés sur l'approche d'audit interne

P.4

Après l'échec de leur candidat à la présidentielle d'avril 2015

Les multiples soutiens de Jean-Pierre Fabre exigent des comptes



© aLome.com avec AFP

P.3

Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

Protection des côtes togolaises:

La 1ere journée africaine des mers et des océans célébrée à Aného

P.4



Robert Dussey



André Johnson

DÉMOCRATIE ET RESPECT

DES DROITS HUMAINS :

La réélection de Pierre Nkurunziza critiquée par l'UA et l'ouverture du procès Habré à Dakar

P.3

HOMICIDE :

Un parent se retrouve en prison pour avoir tué une prétendue sorcière

P.5

POUR BIEN LIER

L'ALERTE PRÉCOCE

À LA RÉPONSE RAPIDE :

Les acteurs de la sous-région valident la numérisation des cartes

P.7

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT 8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT 8201

Renseignements



FEDERER POUR BATIR www.otr.tg



**AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
MON DROIT À DÉDUCTION
EST ASSURÉ**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE
ET DU TOURISME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA CONCURRENCE

COMMUNIQUE

Il m'a été donné de constater que certains opérateurs économiques tenanciers de bars et boutiques modifient les prix des boissons gazeuses et des bières de la Brasserie BB au mépris du dispositif réglementaire de fixation de prix en vigueur.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme tient à rappeler que les prix des boissons gazeuses et bières de la brasserie BB sont homologués et sont uniformes sur toute l'étendue du territoire national et ne peuvent faire l'objet d'aucune modification de la part des revendeurs.

Au moment où le Gouvernement fait des efforts pour réguler les prix des produits de première nécessité, il est inadmissible que certains opérateurs spéculent sur les prix.

Il invite les tenanciers de bars à afficher les prix homologués et demande à tous les consommateurs d'être vigilants de ne payer que le juste prix affiché et de dénoncer tous les spéculateurs sur les prix.

Il est rappelé à tous les vendeurs de quelque produit que ce soit que l'affichage des prix de vente est obligatoire.

Tout contrevenant sera sévèrement puni conformément aux textes en vigueur.

16 JUIL 2015

Fait à Lomé, le.....

Pour le Ministre et PO.
Le Secrétaire Général,



Baroma M. BAMANA

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

| | |
|--|--|
| <p>POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER</p> <p>N° VERT</p> <p>8280</p> <p>Anticorruption</p> | <p>POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE</p> <p>N° VERT</p> <p>8201</p> <p>Renseignements</p> |
|--|--|

OTR OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

**Lisez chaque Lundi
votre journal
Nouvelle Opinion
Pour toute publicité,
contactez
le 91 36 37 55**

Après l'échec de leur candidat à la présidentielle d'avril 2015 :

Les multiples soutiens de Jean-Pierre Fabre exigent des comptes

L'élection présidentielle d'Avril dernier a été riche en enseignements et à chaque acteur d'en tirer les justes et meilleurs leçons. Du côté du pouvoir, c'est la sérénité avec le gouvernement Klassou sous l'autorité avisée du président Faure. L'électorat Togolais a renouvelé sa confiance au candidat du parti UNIR à plus de 53 % aux termes d'un scrutin libre, transparent et démocratique.

L'opposition quant à elle portait en elle les germes de sa propre défaite et ne peut qu'avoir les larmes aux yeux. Pour sauvegarder certains intérêts personnels et partisans, une frange de cette opposition avait préféré surfer sur du dilatoire. C'est le cas de Jean-Pierre Fabre, le candidat malheureux au scrutin présidentiel d'Avril dernier. Quels sont ces combattants qui descendent dans l'arène pour revenir à chaque fois fredonner le discours : " on nous a encore volés ". Être homme, ce n'est pas seulement être responsable mais avoir l'esprit de discernement. C'est surtout ce côté réfléchi de l'être humain qui le diffère des ani-

maux. En bons responsables, on ne peut jamais commettre les mêmes erreurs, aux mêmes moments et dans les mêmes conditions sans penser corriger les choses. Mais le chef de file de l'opposition n'en a cure de ses objurgations et à chaque pas franchi, il ne commet que des bourdes

En quoi les candidats de l'opposition ont-ils joué du sérieux pour espérer gagner cette élection? Qu'on arrête d'amuser le peuple à des fins lugubres. Sans que les fondamentaux ne soient faits surtout en matière d'unité et de convergence des points de vue, il sera impossible pour l'opposition de prétendre gagner un scrutin au Togo.

Contre toute attente, le candidat Jean Pierre Fabre qui criait à qui voudrait l'entendre, qu'il battrait à plate couture le Chef de l'Etat, n'a eu qu'une déconvenue.

De quel moyen disposait Fabre pour empêcher une élection ou une candidature du président Faure si ce n'est pas faire croire à l'opinion qu'il est l'opposant le plus populaire ou populiste ? Au parti orange, tout se fait et se défait au gré des humeurs du président qui



Jean-Pierre Fabre, Président de l'ANC

ne poursuit que ses intérêts personnels.

A vrai dire, cette fois-ci, la communauté internationale s'est beaucoup plus intéressée au cas togolais. In fine, elle a conclu que tout s'était bien passé avec la victoire légitime du candidat du parti au pouvoir. Pourquoi alors créer encore des histoires comme quoi, on a été encore trichés ? Quand l'ANC claironnait qu'elle remportera la partie à plate couture, cela voudrait dire qu'elle était convaincue de sa marge de manœuvre. Jean-Pierre Fabre en allant à cette élec-

tion avait la ferme conviction de prendre le fauteuil présidentiel. Il avait cru au soutien du peuple, mais mal lui en prit. C'est dans cet esprit que certains Togolais lui ont apporté un soutien car il a pensé qu'il pesait de tout son poids et pouvait faire la différence. En fait il n'est que l'ombre de lui-même. Pourquoi avait-il prit aussi ce temps pour vociférer qu'il a été volé alors qu'il était conscient de sa défaite cuisante ?

Le peuple, et tous ceux qui se sont investis moralement et financièrement pour le candi-

dat de CAP 2015 doivent lui demander des comptes. Le président de l'ANC n'a été qu'un fin roublard qui a pensé imposer ses desiderata à ses pauvres militants. Dans ce bilan de participation, le président de l'ANC et ses partis satellites doivent répondre devant le peuple.

Mais ils peinent toujours à en apporter les preuves que leur candidat a remporté la victoire. Une chose paraît claire si aujourd'hui, Jean-Pierre Fabre annonce son retour sur la scène politique après avoir entretenu un mutisme qui ne dit pas son nom. Aura-t-il encore la force de mobiliser ces mêmes militants qui ont été désillusionnés après sa défaite électorale ? Si élection aura lieu, il est clair comme l'eau de roche que Jean-Pierre Fabre n'aura plus l'audience que lui a apportée certains de ses militants.

Après une longue absence au pays, maintenant qu'il est de retour, pourra-t-il convaincre si ce n'est pas encore du bluff. Ce serait comme du déjà vu. Rien de nouveau sous le soleil.

El Hadj Arimiayo

Démocratie et respect des droits humains :

La réélection de Pierre Nkurunziza critiquée par l'UA et l'ouverture du procès Habré à Dakar

Signe fort d'un nouveau départ pour le continent africain

Il n'est jamais trop tard pour bien faire et tout vient toujours à temps à qui sait attendre, dit-on. Le continent africain cité en mauvais exemple en matière de démocratie et de justice sort peu à peu de l'ornière et commence par démontrer sa capacité potentielle de renverser les tendances comparatives sur la planète en ce qui concerne les valeurs universelles de démocratie et de respect des Droits de l'Homme. Il est bien vrai que beaucoup aimeraient voir les choses évoluer de façon plus sensible, mais mieux vaudra toujours tard que jamais.

Deux faits majeurs de ces derniers jours viennent donner une lueur d'espoir aux peuples africains qui ont toujours pensé à tort ou à raison que le continent noir est condamné à végéter dans le cercle des plus mauvais élèves de la planète en matière de démocratie, de la bonne gouvernance et de la défense des droits humains.

L'ouverture du procès Hissène Habré à Dakar le 20 juillet dernier d'une part et les prises de positions sans complaisance de l'Union Africaine et de la mission d'observation de la communauté Est-africaine sur la réélection contestée de Pierre Nkurunziza à la tête du Burundi d'autre part

constituent un signal fort qui ouvre une nouvelle ère pour le continent africain.

L'ancien Président tchadien, après huit ans seulement de règne entre 1982 et 1990 est en effet accusé de crime contre l'humanité pour avoir fait tuer plus de 40.000 personnes dans son pays. 25 ans après, il est traduit devant un Tribunal spécial ad hoc mis en place par l'UA et constitué de chambres africaines extraordinaires. Un tel Tribunal panafricain pour une première fois dans l'histoire de la société africaine juge un ancien président africain. Rappelons que l'ancien président Hissène Habré est accusé de violation de droits de l'homme et de

crime contre l'humanité par les Organisations de défense des droits de l'Homme et par les partis civiles présentes à ce procès.

L'ancien Secrétaire Général de l'OUA et ancien Premier Ministre togolais, Edem Kodjo qui préside présentement Pax Africana n'est pas resté indifférent à l'importance historique que revêt ce procès qui a lieu à Dakar sur le sol africain.

Selon lui en effet, quelles que soient les péripéties judiciaires que connaîtront ce procès et son dénouement, sa simple organisation pratique revêt d'une importance historique et symbolique pour l'Afrique. La traduction de Hissène Habré devant un tribunal

africain signifie au reste du monde la soif de justice qui habite de manière générale les Africains et cela témoigne de la capacité des institutions judiciaires panafricaines à juger des affaires qui se sont déroulées sur le continent noir, avec les acteurs africains. M. Edem Kodjo va plus loin en insistant que le procès du président Hissène Habré est une grande première pour la justice mondiale par le simple fait que c'est la

première fois dans l'histoire des relations internationales qu'un ex-Président est jugé par une institution judiciaire d'une autre République pour crime contre l'humanité. Ce début de succès diplomatique pour les institutions panafricaines marque-t-il un défi du continent africain vis-à-vis de la Cour Pénal Internationale très critiquée par les États africains? Au demeurant, la constitution de

ce Tribunal par l'UA symbolise en elle-même une victoire dans l'application de la charte de l'Union Africaine des Droits de l'Homme et des peuples entrée en vigueur depuis 1981 de même que dans l'application de la charte sur les élections, la démocratie et la bonne gouvernance qui date de 2007.

Sur un autre angle, l'Union Africaine a fait un pas de géant qui donne au continent noir une autre image. En effet, il n'est pas fréquent de voir l'UA et les autres Organisations panafricaines critiquer ouvertement la réélection d'un chef d'État africain comme ce fut le cas au Burundi.

Aussi, suite à la réélection controversée du président Burundais dont les résultats ont été proclamés le 21 juillet dernier, l'Union Africaine et même la Communauté Est-Africaine ont été très critiques vis-à-vis du caractère très peu démocratique du scru-

Suite à la page 6

Protection des côtes togolaises:

La 1ère Journée africaine des mers et des océans célébrée à Aného

Les Etats africains sont confrontés aux nombreux défis parmi lesquels se trouvent en bonne place les problèmes liés à la sécurité maritime. Aujourd'hui, les questions de la piraterie et de la criminalité deviennent de plus en plus récurrentes dans les pays en bordure de mer.

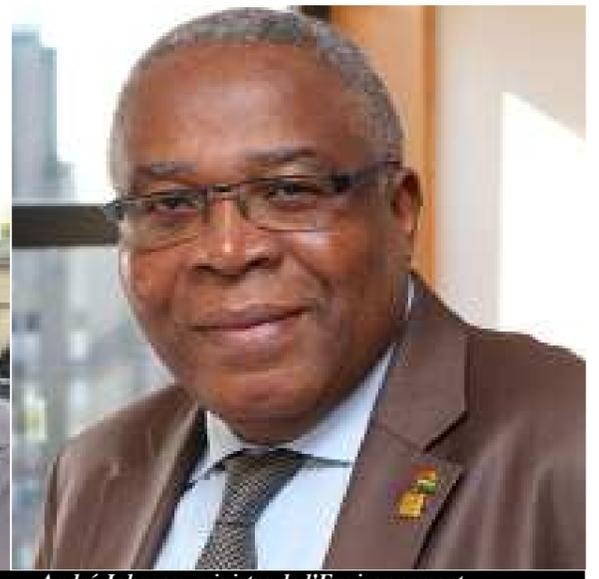
Au Togo, la problématique de l'érosion côtière préoccupe tant les autorités qui cherchent par tous les moyens à freiner cette avancée des mers. Le dernier sommet de l'UA tenu à Johannesburg le 14 juin 2015 a, à cet effet retenu le 25 juillet de chaque année pour la célébration de la journée Africaine des mers et des océans. C'est la ville d'Aného, première capitale du Togo qui a accueilli cet événement avec la présence du ministre de l'environnement M. André Johnson et son collègue des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration, M. Robert Dussey. Plusieurs autorités administratives, religieuses et traditionnelles étaient aussi de la partie. Cette journée a été une occasion pour les

acteurs impliqués dans la gestion des mers à s'engager davantage pour proposer des solutions idoines à l'érosion côtière. Le ministre André Johnson de l'Environnement et des ressources forestières a reconnu que, vu les questions de changement climatique, les mers et les océans sont au cœur des préoccupations en Afrique. Il a également estimé que, cet événement est une opportunité pour sensibiliser davantage les populations sur la nécessité de respecter les mers avec tout ce qui s'y trouve.

Les côtes togolaises sont menacées par l'érosion côtière. Si rien n'est fait pour juguler l'avancée des mers vers les côtes, la ville d'Aného qui est principalement la cible, serait engloutie



Robert Dussey, ministre des Affaires Etrangères



André Johnson, ministre de l'Environnement

par les eaux car, la mer gagne progressivement du terrain. Selon les experts et certains professeurs d'université à l'instar de M. Adoté BLIVI, présents à cette célébration, la solution la plus rationnelle serait de recharger les plages qui reculent de 3 à 4 mètres tous les ans. Cependant, le Togo est confiant et attache du prix à la sécurité

de la richesse de la mer. C'est pourquoi, le ministre des affaires étrangères, de la coopération chargé de l'intégration qui s'active avec l'ensemble du gouvernement pour accueillir en novembre prochain le sommet sur la sécurité maritime à Lomé, n'a pas manqué de relever les enjeux de cette journée africaine des mers et des océans. Le

ministre Dussey Robert a expliqué que, sous l'impulsion du gouvernement togolais, il faut attirer la conscience de la communauté africaine et universelle sur les différentes menaces de l'espace maritime togolais. La journée des mers et des océans répond, selon le ministre Dussey, à plusieurs objectifs notamment à la quête de l'UA qui a adopté le décret de stratégie de protection des mers en janvier 2014 à l'horizon 2050. Aussi a-t-il ajouté que, la période 2015 et 2025 serait consacrée à la décennie des mers et des océans.

En marge de cette première journée célébrée dans la ville d'Aného, les autorités ont visité l'embouchure du lac Togo, ceci dans le but d'avoir une idée globale sur les stratégies à mettre sur place pour la protection des côtes togolaises.

Alassani

Lutte contre la discrimination en matière d'emploi :

Un plaidoyer pour la mise en place d'une haute autorité sera bientôt soumis au gouvernement

Les grandes lignes d'un plaidoyer pour la mise en place d'une haute autorité de lutte contre les discriminations en matière d'accès aux emplois publics et privés ont été déclinées le lundi 13 juillet à Lomé aux journalistes de médias étatiques et privés au cours d'une conférence de presse organisée par l'ONG Partage et Action en Synergie pour le Développement (PASYD). Cet échange avec les professionnels de la communication constituait la première phase d'une campagne d'information et de sensibilisation des acteurs des organisations de la société civile, des décideurs publics et des populations sur le bien-fondé de cette initiative prise par le PASYD et visant à assurer un accès équitable des citoyens aux emplois des secteurs public et privé, formel et informel.

Le projet répond à l'esprit des recommandations 21, 30 et 31 de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) qui ont été prises en compte par le gouvernement à travers l'institution du Projet d'Appui à la Société Civile et à la Réconciliation Nationale au Togo (PASCRENA). Aussi, à l'issue de l'appel à propositions N°DP1/PASCRENA/AP/001, l'ONG PASYD a été sélectionnée pour mener une enquête sur

la situation d'accessibilité à l'emploi au Togo.

L'étude qui a procédé d'une méthodologie quantitative et qualitative a consisté en l'organisation du 22 au 26 janvier, de six ateliers à Lomé, regroupant des acteurs régionaux de la société civile dans le Grand-Lomé, des régions Maritime, Plateaux, Centrale, de la Kara et des Savanes. Il s'est agi au cours de ces sessions de recueillir auprès de ces acteurs des propositions pouvant orienter les pouvoirs publics vers l'adoption de mesures antidiscriminatoires sur l'emploi. Sur le plan juridique, le projet propose aux pouvoirs publics d'adopter une législation pénalisante de tout agissement ou comportement qui est susceptible de léser un candidat à un emploi en raison de son appartenance ethnique, politique ou d'un quelconque handicap doit-il est porteur.

Au terme de l'enquête, il est ressorti qu'en dépit des approches multidimensionnelles définies par le gouvernement pour combattre le chômage et le sous-emploi des jeunes, l'épineux problème de l'accès équitable aux différents créneaux identifiés demeure irrésolu à ce jour. En effet, selon l'enquête, les résultats de l'étude sur les enjeux et défis de la démogra-

phie et du Développement Humain Durable dans le cadre du processus d'élaboration de la Vision Togo 2030, les premiers emplois obtenus par les jeunes au Togo le sont, dans 40,7% des cas obtenus, grâce à des relations et non par le mérite. " S'il est vrai que la liste des études quantitatives ayant abordé la question n'est pas exhaustive, il n'en demeure pas moins que la proportion des 40,7% constitue déjà une invite à vite agir, avant que le phénomène ne gangrène davantage notre société ", a souligné le directeur exécutif de PASYD, Francis Akpa Komi, ajoutant que la CVJR a eu le mérite d'aborder la question et d'attirer l'attention de l'opinion nationale sur les implications à long terme sur la cohésion sociale et la paix.

M. Akpa a relevé que le projet, pour un accès équitable à l'emploi ne saurait s'interpréter comme un procès au mode de recrutement mais plutôt comme le diagnostic d'une situation sociale à laquelle une solution peut être apportée. Aussi, tout comme les consultants du projet, respectivement MM. Glé Komi et Rolland Folly-Gbégnon ; le responsable de suivi-évaluation de PASCRENA, Ahokoti Sinaï, a demandé aux journalistes d'aborder cette problématique de

l'emploi avec professionnalisme, sans susciter des passions qui ne répondent pas aux préoccupations de la CVJR dans son souci de consolider la paix par une redistribution juste des avantages sociaux. Selon le rapport de la CVJR, l'accès aux emplois publics et privés devrait être basé sur des critères uniques de formation et d'expérience et non sur des critères subjectifs discriminatoires.

La CVJR recommande ainsi " l'application effective de l'article 11 de la Constitution qui garantit l'égalité de tous les êtres humains en dignité et en droit ". Une telle disposition, de l'avis de la Commission devrait s'étendre aux recrutements effectués aussi bien dans la fonction publique que dans les sociétés privées. Le projet de mise en place d'une haute autorité contre les discriminations en matière d'emploi ne viendra que renforcer l'Etat togolais dans sa politique d'emploi qui s'est déjà traduit par le Projet de l'Agence Nationale de Volontariat au Togo (ANVT), le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et la Politique Nationale de l'Emploi (PNE), entres autres mesures.

Pierre

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'information-général, d'analyse et de publicité
 Récépissé -°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadi-, Pavée prolo-gé, 2ème carré après Pharmacie Le Galie-
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jea-tchag-ao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékpo-ou Ju-ior
Rédacteurs :
 Tchag-ao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékpo-ou Ju-ior
 Ramzad
 Maroi-e Tchag-ao
 Pierre Pouli
Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.000 exemplaires

Premier conseil des Ministres du troisième quinquennat de Faure:

Un avant-projet de loi et un projet de décret adoptés

Donner le meilleur d'eux-mêmes pour apporter chaque jour des réponses concrètes aux préoccupations de tous les concitoyens qui aspirent légitimement à un mieux-être dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, telle est la tâche principale que le Chef de l'Etat recommande aux membres du gouvernement pour ce nouveau quinquennat. C'est dans cette optique qu'il a invité lors du tout premier conseil de ministre qui s'est déroulé le jeudi 16 juillet dernier à Kara la nouvelle équipe gouvernementale à faire preuve de cohésion et de solidarité pour servir avec efficacité l'ensemble des Togolais.

A l'ouverture des travaux de ce premier conseil des ministres, le Président de la République a réitéré sa profonde compassion aux familles endeuillées par les récents drames survenus dans les usines de Wacem à Tabligbo et de la SNPT à Hahotoé. Il a souhaité que l'enquête avance rapidement et que des solutions soient trouvées pour sécuriser les sites industriels. Au cours de ces travaux, le Conseil des ministres a adopté un avant-projet de loi et un projet de décret, avant de suivre deux communications. En deuxième lecture, le Conseil a examiné et adopté un projet de loi portant réglementation des bureaux d'information sur le crédit (BIC) dans les Etats membres de l'UOEA. Signalons que les BIC sont des institutions chargées de la collecte d'informations nécessaires à l'évaluation de la solvabilité d'un demandeur de crédit. Par ce projet de loi, le Gouvernement entend améliorer le système d'échange d'information sur le crédit, en mettant à la disposition des institutions financières des outils efficaces d'ana-

lyse et de gestion des risques et en renforçant surtout la supervision des activités de crédit. C'est un projet de loi qui permettra entre autres de garantir la véracité des informations collectées ainsi que la préservation de la vie privée.

Il faut rappeler que la création des BIC au sein des Etats membres de l'UOEA figure parmi les principales recommandations du rapport du haut comité ad hoc des Chefs d'Etat sur le financement des économies de l'espace communautaire. Le Conseil a aussi adopté un décret portant réorganisation de la police nationale. Un texte qui se situe dans le processus de refondation des forces de défense et de sécurité. Ainsi après les forces armées togolaises, la police s'engage à son tour dans la restructuration de son système organisationnel. La nouvelle organisation de la police s'articulera autour :

- d'une direction générale,
- deux régions de police,
- cinq secteurs de police,
- une direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) et



Le Président Faure entouré des membres du Gouvernement

- un groupe d'intervention de la police nationale (GIPN)

Par ailleurs, chaque chef-lieu de région sera doté de brigades anti-criminalité et de brigades de recherche et d'investigation. A travers toutes ces mesures, le gouvernement entend doter la police nationale d'un dispositif cohérent et plus efficace qui va offrir un meilleur cadre de collaboration avec les autres acteurs nationaux de sécurité.

En ce qui concerne les communications, la première est relative à l'évolution des travaux d'élaboration du code foncier et à la préparation de l'atelier national de validation de ce nouvel outil juridique. Il ressort de ce compte-rendu que l'avant-projet du code foncier a été amendé par la société civile et les professionnels du foncier lors des ateliers régio-

naux et des réunions techniques sectorielles. Le Conseil des Ministres a demandé au Ministre de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie de préciser les enjeux, et d'indiquer les apports de ce nouveau code dans la problématique foncière au Togo. La deuxième communication suivie par le Conseil des ministres a été consacrée à la carte universitaire du Togo 2014-2025. L'objectif de cette communication est de présenter les conclusions de l'atelier de validation de la carte universitaire, qui a été organisé en novembre 2014. Le Conseil des Ministres a demandé au Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qu'une étude de faisabilité tenant compte d'un cadre incitatif soit réalisée afin de permettre également au secteur privé d'être intéressé.

La carte universitaire 2014-2025 donne une vision dynamique et prospective du nouveau dispositif pour l'éducation supérieure au Togo. Elle est axée sur le renforcement du lien entre les études et le monde professionnel et vise à faire face aux défis posés par les effectifs en croissance dans le monde universitaire avec à terme la création de centres et collèges universitaires dans les cinq régions de notre pays. Dans les divers, le Président de la République a saisi l'occasion pour aborder les difficultés rencontrées par le monde agricole, le Chef de l'Etat s'est dit préoccupé par les tensions qui ont été observées dans la fourniture des engrais aux agriculteurs.

Il exhorte les acteurs du monde rural à prendre les dispositions nécessaires pour que les engrais parviennent à leurs destinataires.

Enfin le Président de la République a félicité tous les responsables du monde scolaire qui se sont impliqués pour la bonne tenue des examens de fin d'année, couronnés dans l'ensemble par un taux de réussite satisfaisant. Il a saisi l'occasion pour saluer le sens de civisme et de citoyenneté des responsables syndicaux qui ont pris les dispositions au niveau de leur base pour accompagner le bon déroulement des examens de fin d'année.

Elom

HOMICIDE : Un parent se retrouve en prison pour avoir tué une prétendue sorcière

Nul n'est autorisé à se faire justice dans un Etat de droit. Les institutions en charge de gérer les différends sont les seules à décider de la nature de sanction à infliger à un coupable. Cependant certaines personnes sous l'effet de la colère piétinent le droit et cherchent à se faire justice. C'est le cas d'un parent qui, à la suite du décès inexplicable de deux de ses enfants, tue la supposée sorcière dans son champ. Ce dernier a été arrêté et jugé par la cour d'assise de Kara pour homicide volontaire avec préméditation puis condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

Les faits

Nous sommes le 7 décembre 2009 à Namouté dans la Préfecture de la Kéran. Malgré la dureté de l'harmattan, dame Awou était déjà dans son champ de mil, seule. C'est là que l'a rejoint le sieur Anao. Accusant Dame Awou d'avoir par la magie de la sorcellerie, tué deux de ses enfants, le sieur Anao, après l'avoir soumis à certains rites traditionnels, l'interrogea sur les faits. Selon Anao qui se retrouve aujourd'hui dans le box des accusés, la dame aurait reconnu être à l'origine des décès des deux enfants. Alors, se saisissant d'un gros bâton, l'accusé frappa violemment la dame qui tomba évanouie. La suite est encore plus macabre puisque le corps de la victime a été retrouvé brûlé et

amputé de certaines parties.

Au cours de la procédure d'investigation, tant à l'enquête préliminaire que devant le juge d'instruction, le nommé Anao a reconnu les faits d'homicide volontaire à lui reprochés et a expliqué son acte par le fait que la défunte a reconnu avoir tué les deux enfants par sorcellerie. Cependant, il nia être l'auteur des amputations constatées sur le corps de la victime.

Jugeant cette affaire, les jurés de la cour d'assises de Kara devaient répondre aux questions suivantes :

1) L'accusé ANAO est-il coupable des faits d'homicide volontaire sur la personne de la nommée Awou ?

2) Ledit crime a-t-il été commis par lui avec préméditation ?

3) Y a-t-il des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé ?

Pour toutes ces trois questions, les jurés ont répondu " oui " à l'unanimité des voix.

En répression, l'accusé ANAO est condamné à 20 ans de réclusion criminelle. Il devra aussi payer la somme de 250 000 F à la partie civile c'est-à-dire aux ayants droits de la victime.

Sur cette peine, voici l'appréciation de Me Sowou Yawo Amégnon, avocat de la défense " en réalité la vie de l'homme est sacrée. Nous pouvons ainsi comprendre la position de la cour. Mais en même temps au vu des faits et de la complexité du problème de sorcellerie, on peut estimer que 20 ans, c'est quand même trop ! Les Chefs tradition-

nels qui pouvaient accompagner ces victimes d'une manière ou d'une autre n'arrivent pas à cerner véritablement ce problème de sorcellerie. Et au regard des dispositions modernes du code pénal, les victimes se retrouvent seules et c'est souvent en désespoir de cause qu'ils en arrivent à ces actes regrettables ".

Détenu à la prison civile de Kara depuis le 11 décembre 2009, il devra encore y purger 14 années. Pour certains, cette peine est dérisoire au regard de la gravité des faits. Mais ne pourrait-on pas aussi voir le sieur Anao comme une victime ? Il est vrai que ce dernier n'avait pas à se faire justice lui-même.

Mais avons-nous cherché à comprendre le décès de ces deux enfants qui aussi est un fait indéniable ? La sorcellerie est une réalité que personne ne semble plus nier dans nos pays. Alors comment se fait-il que le droit dit moderne qui est censé régler les rapports des individus d'une

société ferme hypocritement les yeux sur une telle réalité. Finalement, certains aspects du droit positif ne court pas plus vite que nos sociétés ?

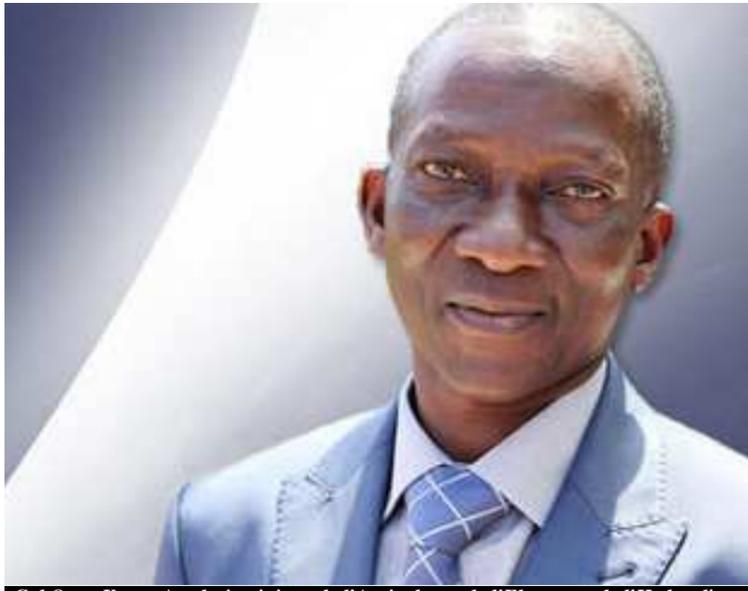
Que faire alors ? Nous avons posé la question à Me Sowou Yawo Amégnon avocat au Barreau de Lomé et voici sa réponse : " Je suis Togolais, je crois à la sorcellerie. Je ne sais pas si quelqu'un doute encore de ce phénomène de sorcellerie. Le seul problème qu'il y a, c'est la difficulté de faire la preuve que tel décès ou tel problème résulte de la sorcellerie.

Les Universités peuvent produire des recherches allant dans le sens de la compréhension de cette nébuleuse. On peut aussi associer toutes les personnes ressources surtout les Chefs traditionnels pour faire en sorte que cette réalité qui est typiquement africaine trouve quelques approches de solution ".

Pierre

Réforme au sein du ministère de l'agriculture : Des directeurs centraux sensibilisés sur l'approche d'audit interne

Le 20 juillet dernier, il a été organisé au relais de la caisse un atelier de formation des corps de contrôle et des managers sur la méthodologie et les outils d'élaboration de la cartographie et du plan d'audit basé sur les risques. Initié par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique cet atelier a pour objectif de rationaliser le contrôle, surtout dans un contexte de ressources limitées, et s'inscrit dans la droite ligne des réformes qui ont été engagées par l'Etat togolais pour assainir la gestion des finances publiques.



Col Ouro-Koura Agadazi, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique

Depuis plusieurs années, différentes actions ont été entreprises dans l'amélioration de la bonne gouvernance et dans le renforcement du système de gestion des finances publiques. Outre l'amélioration de la gestion des finan-

ces publiques, le gouvernement a également ouvert des chantiers dans d'autres secteurs de l'activité économique nationale comme : l'agriculture, les routes, la santé, les infrastructures portuaires et aéroportuaires. Les défis de ces

réformes sont très importants au regard des changements profonds intervenus dans les processus de planification, de budgétisation, d'exécution, de compte rendu, de contrôle et de suivi-évaluation.

C'est dans ce contexte que le ministère de l'agriculture de l'élevage et de l'hydraulique en collaboration avec celui de l'économie des finances et de planification du développement ont organisé cet atelier. C'est un atelier qui complète la mission d'assistance technique aux institutions nationales d'audit interne et externe qui a été effectuée par la Banque mondiale en décembre 2012.

Cette rencontre se situe donc dans le cadre d'une mission qui avait révélé une insuffisance de connaissances pratiques de la démarche d'audit par les risques, ainsi que la nécessité d'une large sensibilisation des chefs de services publics qui sont les premiers responsables de la gestion des risques pouvant entraver les objectifs qui sont assignés à leurs services.

Pour Hervé Hassah,

Représentant Résident de La Banque Mondiale au Togo cette démarche est ambitieuse et exigeante et doit être intégrée dans les habitudes pour accroître l'efficacité de l'action publique.

Pour porter ses fruits, il estime qu'elle requiert un fort engagement de la part du gouvernement, car elle implique les institutions d'audit interne disposant d'un socle suffisant de ressources humaines et financières et, surtout, de la possibilité de présenter régulièrement les résultats de leurs contrôles aux autorités en vue de la prise de décisions adéquates. M. BATAKA, SG du ministère de l'agriculture pour sa part a invité tout un chacun à bien s'approprier de cet outil de gestion qui contribuera à coup sûr à la modernisation de leur administration.

Elom

ÉCONOMIE : Ecobank-Côte d'Ivoire consolide sa position dans le pays

Contribuer à l'épanouissement économique de l'Afrique reste la vision du groupe bancaire panafricain Ecobank. C'est dans cette perspective qu'il a été organisé le 15 juillet dernier l'inauguration du nouveau siège d'Ecobank Côte d'Ivoire. Elle s'est déroulée à l'Avenue Houdaille, Place de la République située au Plateau, et qui représente le centre commercial d'Abidjan. C'est en présence du Premier Ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan, qui a rendu " un hommage mérité au groupe Ecobank, pionnier infatigable de l'intégration économique africaine, qui ne cesse de déployer des efforts considérables pour l'épanouissement économique du continent et de la Côte d'Ivoire en particulier."

Etablie en Côte d'Ivoire en 1988, Ecobank Côte d'Ivoire est une des 36 filiales du groupe bancaire panafricain Ecobank, sous la maison mère Ecobank Transnational Incorporated (ETI). Ecobank Côte d'Ivoire finance 13% de l'économie ivoirienne, ayant payé 14 milliards de francs CFA (USD 23,5 millions)

en impôts au Trésor ivoirien en 2014. Avec 655 employés et 55 agences en Côte d'Ivoire, la filiale ivoirienne dispose d'un bilan de 850 milliards de francs CFA (USD 1,4 milliards) et a eu des bénéfices avant impôt de 17 milliards de francs CFA (USD 28,7 millions) en 2014. Albert Essien, Directeur Général du



Le siège de Ecobank, Côte d'Ivoire

Groupe Ecobank, a expliqué, en marge de l'inauguration que "

Ecobank Côte d'Ivoire est une perle dans notre réseau et nous en sommes fiers. Elle nous sert de plateforme importante qui nous permet de contribuer au développement économique de la Côte d'Ivoire, tout en offrant à nos clients ivoiriens l'accès aux ressources financières et renforçant la bancarisation de la population ivoirienne."

Intervenant en sa qualité de maire de la commune hôte du nouvel édifice, le Maire du Plateau, Bendjo Akossi a estimé que le nouveau siège d'Ecobank Côte d'Ivoire a été conçu par des architectes africains. L'architecte Ibrahima Konare a fait une présentation montrant les étapes de la construction et le caractère avant-gardiste du bâtiment.

Pierre Magne, Président du

Conseil d'Administration de Ecobank Côte d'Ivoire, a souligné que le nouveau siège, d'un coût total d'environ 12 milliards de francs CFA (USD 20,2 millions) "traduit la confiance du Groupe Ecobank en l'avenir de la Côte d'Ivoire et sa ferme volonté de la soutenir dans sa marche vers l'émergence à l'horizon 2020." Evelyne Tall Daouda, Directeur Général Adjoint du Groupe Ecobank, quant à elle a reconnu que, ce siège illustre la ferme volonté du Groupe Ecobank de consolider sa position en Côte d'Ivoire, de contribuer au développement de l'économie ivoirienne, de participer à la création de richesses et d'emplois durables pour la jeunesse, et de favoriser la bancarisation de la population.

Elle a ensuite félicité le Directeur Général de Ecobank Côte d'Ivoire, Charles Daboiko et toute son équipe pour la réalisation du nouveau bâtiment. La coupure du ruban symbolique et la découverte de la plaque inaugurale par le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan, marque ainsi l'ouverture officielle du nouveau siège. Le Premier Ministre et les invités ont ensuite visité la nouvelle agence du siège avant de signer le livre d'or.

Source: (African Press Organization) pour Ecobank

Démocratie et respect des droits humains :

La réélection de Pierre Nkurunziza critiquée par l'UA et l'ouverture du procès Habré à Dakar Signe fort d'un nouveau départ pour le continent africain

Suite de la page 3

fin qui consacre un troisième mandat à Pierre Nkurunziza.

Selon la mission d'observation de la Communauté Est-Africaine (EAC), la réélection de Nkurunziza n'est pas conforme aux normes d'élections libres, transparentes et crédibles. D'après cette mission d'observation, le principe du choix a été gêné par l'insécurité, les limitations de l'espace démocratique et des libertés d'expression, de

réunions, des médias de faire campagne et par le boycott de la part des partis politiques de l'opposition.

Quant à l'Union Africaine qui est du même avis que l'UE, l'ONU et les USA, elle estime que le climat politique et sécuritaire, les intimidations et les restrictions des libertés n'ont pas permis l'organisation des élections crédibles et transparentes.

Ces deux exemples ajoutés à

l'interpellation du gouvernement sud-africain par un juge du pays en juin dernier marquent le symbole d'une nouvelle ère qui est en train de s'ouvrir en Afrique.

Bien que ce soit à pas de caméléon, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits humains ne seront plus des sujets sur lesquels l'Afrique recevra toujours des leçons venant de l'Occident.

Joe

Fin des luttes traditionnelles Evala édition 2015 en pays kabye:

Kara vibre encore avec les rites d'initiation kondona et Akpéma

La fête traditionnelle la plus reconnue dans la région de la Kara a été célébrée du 18 au 25 juillet dernier. Le Mois de juillet de chaque année, est une période importante au Nord-Togo dans la préfecture de la kozah environs 450 Km de Lomé la capitale. Le rituel, Cérémonie à dimensions multiples, Evala consacre non seulement le passage de l'adolescence à l'âge adulte, mais également l'affirmation de l'identité culturelle Kabye. Au-delà de l'aspect purement traditionnel de l'évènement, c'est aussi une formidable occasion de retrouvailles des natifs de la Kozah. Il s'agit d'un rite initiatique, qui fait entrer les jeunes dans le rang des adultes.



Des lutteurs dans l'arène

LASSA.

Le chef de l'ETAT, Faure GNASSINGBE a assisté à ces rencontres. Il avait à ses côtés des membres du gouvernement, des députés à l'assemblée nationale et plusieurs autres autorités administratives, politiques, militaires et traditionnelles.

La première finale a opposé les lutteurs de TCHARE à ceux de WIYAMDE. A la fin des empoignades, les lutteurs de Tcharè gagnent par 15 victoires contre 14 pour ceux de Wiyamdè dans la catégorie des évala. Coté ahoza, la vic-

toire a changé de camp, Wiyamdè l'emporte par 20 victoires contre 14.

La finale du canton de Soumdina a vu s'affronter les lutteurs de Soumdina bas et ceux de Soumdina haut. Aux termes de la rencontre, les évala de Soumdina bas dominant ceux de Soumdina haut par 38 victoires contre 14. Coté ahoza, les lutteurs de Soumdina bas surclassent ceux de Soumdina haut par 13 victoires contre 12.

La dernière finale de l'édition

2015 des rites initiatiques évala a mis aux prises, les lutteurs de Lassa bas et ceux de Lassa haut. A l'issue des hostilités, Lassa haut bat Lassa bas par 31 victoires contre 21 coté évala. Dans la catégorie des ahoza, les lutteurs de Lassa bas sont venus à bout de ceux de Lassa haut par un score de 20 victoires contre 19.

Aujourd'hui, la lutte dépasse la simple dimension identitaire et culturelle pour offrir le spectacle d'un savoir-faire et d'un mode de vie. Elle inclut plusieurs autres activités, comme la danse, le chant traditionnel et le commerce répandu de la boisson locale (tchoukoutou) préparé à base de sorgho ou de mil. Cette boisson constitue un stimulant aussi bien pour les lutteurs que pour les supporters.

L'éclat des luttes évala est rehaussé tous les ans par la présence effective du chef de l'état, des membres du gouvernement et de l'administration.

Evala doit aussi sa réussite à la grande affluence des touristes, des inconditionnels et des curieux qui font aussi le déplacement de Kara, une région montagneuse ou l'acti-

té de base est l'agriculture et dont le paysage fascine. C'est donc l'occasion pour les opérateurs économiques de la ville de la Kra et ses environs de se faire une santé financière

Un programme d'activités culturelles était organisé en marge des luttes dans les différents cantons de la préfecture de Kozah: soirées culturelles, concerts, chants, danses et contes traditionnels, soirées théâtrales...

Si Evala a pris fin depuis samedi, d'autres cérémonies se poursuivent dans cette localité. Ce lundi déjà c'est l'initiation des jeunes filles (Akpéma) dans les cantons de Lama et Lassa. Mais l'année 2015 est surtout marquée par l'initiation de jeunes gens qui ont fini la phase des luttes. Il s'agit de " kondona ", une fête d'initiation célébrée tous les cinq ans. " Waah " ou grande année, c'est le nom qu'on donne à l'année au cours de laquelle on célèbre kondona." Ko n'do " signifiant en vies dire, cette initiation permet aux jeunes hommes de prendre part à la prise de décisions avec les sages.

Pierre POULI

Pour bien lier l'alerte précoce à la réponse rapide :

Les acteurs de la sous-région valident la numérisation des cartes

Le 13 juillet dernier s'est tenu à l'hôtel Santa Maria un atelier de validation du développement du plan stratégique de l'infrastructure géo spatiale de la CEDEAO. L'objectif fixé est de contribuer à l'amélioration de la qualité des informations qui seront collectées pour une meilleure appréciation de la planification d'un environnement de paix, de développement, et de sécurité au niveau de tous les pays de la sous-région.

En 10 années de mise en œuvre, le système d'Alerte Précoce et de Réponse de la CEDEAO (ECO-WARN) s'est beaucoup investi à assurer une bonne connaissance et une gestion durable des questions

de paix et de sécurité au niveau de la sous-région. Cette stratégie a permis d'identifier que le défi majeur qui reste à relever est : " comment faire pour combler le fossé existant entre l'alerte et la réponse ". C'est une situation qui se complique davantage en raison de l'accroissement des risques de sécurité et de vulnérabilité qui sont liés aux différentes menaces émergentes.

Pour y parvenir, la direction de l'Alerte Précoce de la CEDEAO a pensé à la numérisation des cartes. Elles trouvent aujourd'hui une application dans nombre de secteurs, tels que l'aménagement régional, la gestion des terres, la gestion de l'environnement et des

ressources naturelles, la santé, le transport et les études de marché. Elles sont également reconnues comme des éléments fondamentaux de l'infrastructure nationale, au même titre que les infrastructures physiques tels que les routes, les télécommunications et les autres services publics.

C'est ainsi que depuis 1948 les Nations Unies n'ont cessé de promouvoir la cartographie, les levés topographiques et l'établissement



Des habitations sous les eaux de pluies

de cartes dans les pays en développement et ce, à travers l'organisation des conférences régionales sur la cartographie et des conférences sur la normalisation des noms géographiques, des publica-

tions et des projets de coopération technique. Par cet outil, tous les pays membres de la CEDEAO pourront mieux assurer la sécurité alimentaire, le règlement des conflits, la réinstallation des réfugiés et d'autres projets cruciaux qui touchent souvent à la vie des populations de la sous-région ouest-africaine.

Avec la mise au point de ce concept d'infrastructure de données spatiales, toutes les parties concernées vont bien coopérer entre eux et recourir à une bonne technologie pour une bonne réalisation des différents objectifs qui ont été fixés au niveau politique et administratif. Pour un bon renforcement des capacités nationales qui consiste à s'engager dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits locaux, et qui entre en ligne avec la vision 2020 de la CEDEAO, son représentant permanent au Togo rassure tous les acteurs que la Commission de la CEDEAO à travers les représentations permanentes dans les pays membres, ne ménagera aucun effort pour les appuyer et les accompagner dans toute leur mission. En cette année de la célébration du quarantième anniversaire de la création de la CEDEAO, il a profité de l'occasion pour saluer la vision des pères fondateurs de la communauté et l'engagement de tous les Chefs d'Etats dans la réalisation de leurs objectifs.

HADJ 2015: Le départ des pèlerins togolais est prévu pour les 14 et 15 septembre 2015

Les préparatifs pour le pèlerinage à la Mecque édition 2015 sont lancés le mercredi 22 juillet dernier par le ministère de l'Administration territoriale de la décentralisation et des collectivités locales.

Le départ des pèlerins togolais est fixé aux 14 et 15 septembre prochain et le retour prévu pour les 18 et 19 octobre 2015. Une mission sera dépêchée en Arabie saoudite pour préparer le terrain avant l'arrivée des pèlerins. Déjà le 16 août, une délégation saoudienne sera à Lomé pour les for-



La Ka'aba

malités en vue de l'obtention du visa. Les inscriptions seront closes le 15 août.

ministère de la Sécurité qui a prévu nous accompagner. Côté

"Le prix du Hadj cette année a flambé parce qu'on a eu une nouvelle compagnie Fly Nat qui est saoudienne. Leurs services vont dès fois à 1950 dollars. Nous savons que le dollar monte actuellement. En plus de la compagnie Fly Nat, on a aussi Asky. Pour la sécurité, on a la chance d'avoir le

organisationnel, tout va bon train. Tous les pèlerins qui viendront ne seront pas déçus. Il y a 32 agences dans lesquelles les pèlerins pourront s'inscrire.", a déclaré Ayidjo Ayéva, président de l'ensemble des agences de voyage du Togo pour le hadj (ENAVOTH)

Le rite du Hadj est l'un des cinq piliers de l'islam. Chaque fidèle doit l'effectuer au moins une fois dans sa vie s'il en a les capacités financières et physiques. C'est un événement majeur qui rassemble chaque année des millions de fidèles musulmans.

Source : manationtogo.com

Elom

TOGO CELLULAIRE

17 ¹⁹⁹⁸⁻²⁰¹⁵ ans

Des surprises pour toutes les vacances

Du 1er Juillet Au 31 Août



+



**Pack
modem 3G
15 000 F**



+

**Kit 3G
FORFAIT
1Go**

5 000 F



**BLACKBERRY
GEMINI 8520
70 000 F**



**BLACKBERRY
JAVELIN 8900
100 000 F**



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocellulaire

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001:2008